

Dispositif LOG-te fluvial

CLÉS POUR AGIR



Un dispositif coconstruit par l'ADEME et les représentants des modes massifiés



Un référentiel d'engagement



Un collectif d'entreprises engagées qui partagent leurs bonnes pratiques !



Des fiches actions



Une méthodologie, des outils et des indicateurs

La parcours d'engagement LOG-TE



Objectif

Accompagner l'amélioration des performances énergétique et environnementale des flottes de transport fluvial

Périmètre

Toute organisation opérant des bateaux dans le cadre du transport de fret ou de passagers (hors plaisance) sur le territoire français.
L'engagement se fait sur l'intégralité de la flotte

Cibles

Automoteurs, pousseurs, convois poussés.
Paquebots, péniches hôtels, bateaux promenade, bacs, navettes fluviale, coches nolisés

Les étapes à suivre

Attestation de sensibilisation
+ Lettre d'adhésion

1

SENSIBILISATION

Sensibilisation au programme REMOVE et au parcours d'engagement volontaire LOG-te.

2

ACCOMPAGNEMENT 1 : DOSSIER D'ENGAGEMENT

Souhait de l'entreprise de s'investir dans le dispositif LOG-te. Préparation du dossier de l'entreprise pour sa candidature à l'engagement, en lien avec le secteur (diagnostic initial, reporting initial, définition du plan d'actions sur 3 ans).

3

VALIDATION

Validation du dossier par un jury composé de l'ADEME et des membres du secteur.

4

ACCOMPAGNEMENT 2 : MISE EN OEUVRE ENGAGEMENT

Mise en œuvre du dossier d'engagement. Réalisation des accompagnements à la mise en œuvre du dossier d'engagement pour réaliser les actions prévues de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES.

Accord d'engagement volontaire

Pourquoi s'engager volontairement ?



Avoir une visibilité sur l'énergie consommée et ainsi répondre aux attentes réglementaires (Count Emission EU – norme ISO 14083)



Démontrer sa performance environnementale



S'adapter aux attentes du marché



Mettre en place un outil embarqué qui permet de suivre l'exploitation de bateau(x) et de réaliser des économies d'énergie.



Bénéficier d'une formation à l'éco-pilotage pour les équipes.



Une fois la lettre d'adhésion signée, l'entreprise dispose d'un catalogue de fiches action articulé en 4 axes, qui lui permettra de définir son plan d'actions.



Reporting énergétique

Plan d'action : 4 actions minimum dont 1 sur l'axe 3 et 1 sur l'axe 4

3 ans



Axe 1 : Optimisation des engins de transport

Axe 2 : Mode de propulsion

Axe 3 : Information & sensibilisation

Axe 4 : Organisation des flux

Mise à jour annuelle

Objectif de réduction final : 5% minimum d'économie d'énergie
Signature d'une charte d'engagement volontaire avec l'ADEME et les représentants des secteurs

LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF



L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Reporter sa consommation d'énergie, définir un plan d'actions et un objectif de réduction à 3 ans, mettre à jour et suivre son dossier à l'aide des outils de l'ADEME.



L'ÉTUDE DE REMOTORISATION GATE

Réaliser une étude de remotorisation pour accélérer le verdissement de bateau(x) à l'aide d'un expert.

LES PORTEURS ET PARTENAIRES



Pour toutes questions : reportmodal.remove@ademe.fr

Financé par

